L'arsenic présent dans le riz peut entrainer des lésions génétiques

Compte Test - 2013-07-25 09:46:00 - Vu sur pharmacie.ma

Une étude indienne, récemment publiée dans la revue Scientific reports, a révélé que l'exposition de l'homme à l'arsenic n'est pas sans problème.

Pour "la première fois, il a été démontré qu'un lien entre la consommation de riz comportant de l'arsenic et des dommages génétiques" existe, déclare le Pr David Polya qui dirige l'équipe de l'université britannique de Manchester. La recherche a été menée avec l'institut indien CSIR-IICB auprès de 417 volontaires de la région indienne du Bengale-occidental. Tous consommaient entre 540 et 600 g de riz par jour.

Les travaux ont consisté à déterminer la concentration en arsenic dans l'urine et la concentration en "micro-noyaux". Ces derniers sont considérés comme révélateurs de lésions chromosomiques elles-mêmes associées à l'apparition de cancers. Or, les résultats obtenus "justifient les préoccupations croissantes exprimées par l'Autorité européenne de sûreté des aliment (l'Efsa) et par d'autres sur le niveau adéquat de la réglementation sur l'arsenic dans le riz", souligne le Pr Polya.

En effet, une "corrélations forte" entre la concentration en arsenic du riz consommé et la teneur en arsenic des urines du consommateur a été constatée. De fait, les personnes consommant les riz les plus chargés en arsenic (plus de 200 microgrammes d'arsenic par kg) montraient aussi "une fréquence significativement plus élevées de micro-noyaux", signes de "lésions génétiques".

Mais l'étude devra être confirmée en étudiant d'autres populations ayant des habitudes alimentaires différentes. Par ailleurs d'autres méthodes d'évaluation devront être employées pour "évaluer les effets génotoxiques" de l'arsenic, souligne l'expert.